



Avis aux termes de l'article 12

Renseignements supplémentaires requis pour respecter les modalités d'homologation conditionnelle

Nom du produit : CYD-X
Numéro d'homologation : 30120
N° de la demande : 2009-2436
N° de document de l'ARLA : 2057597
N° de document de l'ARLA : 2057595
N° de document de l'ARLA : 2057596

Les renseignements énumérés ci-dessous doivent être produits durant la période de validité de l'homologation conditionnelle prenant fin le 31 décembre 2013 et présentés à l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire au plus tard le **1^{er} septembre 2013**, accompagnés des CODO précisés. Toutes les modalités d'homologation doivent être respectées; les dossiers incomplets ne seront pas considérés.

PARTIE M2

CARACTÉRISATION ET ANALYSE DU PRODUIT

CODO : M2.9.3
Titre : Constituants indirects

Précisions : **Des données d'analyse des contaminants microbiens sont nécessaires sur au moins quatre lots de CYD-X.**

CODO : M2.10.2
Titre : Analyse des contaminants microbiens

Précisions : **Des protocoles pour des essais d'analyse des contaminants microbiens des microorganismes indicateurs sont nécessaires.**

CODO : M2.11
Titre : Stabilité à l'entreposage

Précisions : **Des données sur la stabilité à l'entreposage sur un minimum de trois lots additionnels de CYD-X sont nécessaires. Les conditions d'entreposage doivent respecter les instructions contenues sur l'étiquette.**